Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Corse du sud
2 Avenue de Paris – Résidence Diamant III – CS 60321 – 20178 Ajaccio cedex 1

DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME
OU DE RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (REP)
(Code général de la Fonction publique art. R325-10 à R325-34)

CONCOURS EXTERNE
D'ATTACHE TERRITORIAL
2026

UNIQUEMENT pour les candidats n'étant pas titulaires du titre ou diplôme requis

Le dossier de demande de REP
doit impérativement être envoyé au CDG2A, avec le dossier d'inscription au concours, AU PLUS TARD à la date limite de dépôt. (23 avril 2026)

Qui peut effectuer une demande de « REP » ?

Les candidats, qui ne possèdent pas les diplômes requis, peuvent être autorisés à s'inscrire au concours externe par l'autorité organisatrice à condition de justifier de qualifications au moins équivalentes ou d'activités professionnelles équivalentes.

La REP se distingue de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
La VAE aboutit à l'obtention d'un diplôme alors que la REP permet seulement et exclusivement l'accès à un concours.

Le candidat doit-il, quand même, s'inscrire au concours ?

OUI. Le dossier de demande de REP n'est pas un dossier d'inscription au concours d'attaché territorial. Vous devez effectuer votre préinscription sur le site internet www.cdg2a.com ou aghire-concours.fr et envoyer votre dossier d'inscription au concours avant la date limite de dépôt.

Seule la demande d'équivalence sera étudiée avant les épreuves écrites. Le service concours vous informera par courrier de l'acceptation ou non de votre demande d'équivalence. Ce courrier ne vaut pas acceptation du dossier d'inscription au concours, mais seulement acceptation de la demande d'équivalence. (Votre dossier d'inscription peut être rejeté après les épreuves écrites pour une autre raison : nationalité par exemple).

Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Corse du sud
2 Avenue de Paris – Résidence Diamant III – CS 60321 – 20178 Ajaccio cedex 1

I. DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL

Ce document doit **impérativement** être fourni **AU PLUS TARD LE 23 AVRIL 2026** par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme pour se présenter au concours d'attache territorial, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-après.

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE :
ATTACHE TERRITORIAL 2026

Condition de diplôme(s) normalement requise : être titulaire d'une licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau 6 ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Nom et prénom du candidat : ……

(Pour les femmes mariées, préciser le nom de naissance) N° du candidat figurant sur le dossier d'inscription……

Date de naissance : _ _ /_ _/_ _ _ _ à : ……..

Adresse : ……

Tel : ……..

EQUIVALENCE DE DIPLOME DEJA OBTENUE :

A déjà obtenu une équivalence de diplôme pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise (cocher la case correspondante à votre situation) :

☐ Oui ☐ Non

(Joindre le cas échéant la copie de décision)

DIPLOMES OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Diplôme préparé (intitulé précis)	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme (*)	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	Obtenu (oui/non)	Année d'obtention

*Exemples :

- **Niveau 3** (anciennement V) : BEP, CAP, diplôme national du Brevet
- **Niveau 4** (anciennement IV) : Baccalauréat, Brevet de Technicien
- **Niveau 5** (anciennement III) : BTS, DUT
- **Niveau 6** (anciennement II) : Licence, Master 1
- **Niveau 7** (anciennement I) : Ingénieur, Master
- **Niveau 8** (anciennement I) : doctorat

Fait le : ……

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document.

Signature :

II. ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES

Le candidat doit justifier d'une activité professionnelle salariée ou non salariée dans une profession comparable par sa nature et son niveau à celle à laquelle le concours permet l'accès

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE : **ATTACHE TERRITORIAL 2026**

NOM et prénom du candidat : ……..…….…. (Pour les femmes mariées, précisez le nom de naissance) N° DU CANDIDAT : ……

EMPLOYEUR (Désignation, adresse, téléphone, domaine d'intervention, code NAF ou APE)	Service d'affectation	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPES PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi	Catégorie socio-professionnelle correspondante (si possible)	Périodes d'emploi (Dates de début et de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employées, travail en équipe…)

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document.

Fait le : …….. A …….

Signature :

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT A L'APPUI D'UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME

Les pièces ci-dessous doivent impérativement être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme.
Ces documents doivent **impérativement** être fournis au CDG2A au plus tard le 23 avril 2026 (date limite de dépôt des dossiers d'inscription au concours d'attaché territorial.
ATTENTION : il convient, en outre, de fournir au plus tard à la date limite de dépôt le dossier d'inscription au concours.

1 - CANDIDATS BENEFICIANT D'UNE EQUIVALENCE DE PLEIN DROIT

FOURNIR :

- La présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.

ET

- Une copie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour un même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise.
- OU une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de même niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.
- OU une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.
- OU une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.
- OU une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.

2 - CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- La présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
- Une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.
- Tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut…).
  Si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP…).

3 - CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- La présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
- Une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.
- Une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.
- Tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut…).
- Si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP…).

➔**LES CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE** doivent par ailleurs fournir une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que le français. Les candidats sont également invités à joindre à leur dossier une attestation de comparabilité de leur diplôme étranger, qui permet de comparer avec des diplômes délivrés par l'Etat français. Ces attestations peuvent être obtenues auprès du Centre ENIC-NARIC à l'adresse Internet suivante https://phoenix.france-education-international.fr/inscriptions/

Site internet https://www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric
Tel : 01.70.19.30.31 – courriel : enic-naric@france-education-international.fr.